

République et canton de Genève

# Annexe au rapport sur les comptes 2016

Tome

5

• Bilan social de l'Etat



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

# Rapport sur les comptes 2016

## Tome 5

Le Rapport sur les comptes 2016 de l'Etat de Genève est constitué de 5 tomes.

Le **tome 1** contient les états financiers individuels (établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations décidées par le Conseil d'Etat qui sont mentionnées dans le Règlement sur l'établissement des états financiers [REEF - D 1 05 15]), le rapport de l'organe de révision, les fonds gérés au bilan ainsi que l'exposé des motifs du Conseil d'Etat.

Le **tome 2** contient le détail du compte de fonctionnement par politique publique et par programme, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget de fonctionnement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 3** contient le détail du compte d'investissement par politique publique, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget d'investissement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 4** contient les états financiers consolidés (établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations décidées par le Conseil d'Etat qui sont mentionnées dans le Règlement sur l'établissement des états financiers [REEF - D 1 05 15]), le rapport de l'organe de révision, ainsi que l'exposé des motifs du Conseil d'Etat.

Le **tome 5**, qui constitue une **annexe** au rapport sur les comptes 2016, contient le Bilan social de l'Etat de Genève, soit des données statistiques et des informations décrivant le personnel de l'administration.

## Sommaire

Avant-propos	5
L'essentiel en quelques chiffres	5
Chapitre 1 - Emplois (postes)	6
Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices	9
2.1. Effectifs	9
2.2. Pyramide des âges	11
2.3. Ancienneté	13
2.4. Effectifs par nationalité et par lieu de résidence	14
2.5. Flux de personnel	15
2.5.1 Entrées	16
2.5.2 Sorties	16
2.5.3 Promotion des femmes	17
2.6. Absentéisme	18
2.6.1 Accidents	18
Chapitre 3 - Rémunération	19
3.1. Grille salariale	19
3.2. Salaires, indemnités et primes	21
Chapitre 4 - Conditions d'emploi	22
4.1. Travail à temps partiel	22
4.2. Vacances et congés	22
4.3. Prévoyance professionnelle	23
4.4. Télétravail	23
4.5. Mobilité douce	23
Chapitre 5 - Formation	23
5.1. Formation initiale	23
5.2. Formation continue	24
Chapitre 6 - Gestion des compétences	25
Chapitre 7 - Relations professionnelles	25
7.1. Relations avec les organisations représentatives du personnel	25
7.2. Groupe de confiance	26
Annexes	29
Liste des tableaux et graphiques	37
Liste des abréviations	39

## Avant-propos

Le bilan social 2016 de l'Etat de Genève décrit les ressources humaines de l'administration cantonale, soit les sept départements, le pouvoir judiciaire et le secrétariat général du Grand Conseil. Les chiffres sont arrêtés au 31 décembre 2016.

Faute d'un budget voté par le Parlement, l'Etat de Genève a passé l'année 2016 sous le régime des douzièmes provisoires. Les montants inscrits au budget 2015 ont été reconduits mois par mois, avec en sus les dépassements de crédits votés courant 2015. En matière de ressources humaines, il en résulte une hausse de 51 postes au budget, ce qui a porté le total à 15'802 équivalents temps plein. Contrairement aux années précédentes, tous les postes inscrits au budget étaient consommés en fin d'année, ce qui se traduit par une hausse des effectifs de 171 personnes et de 257.9 postes (équivalent temps plein) occupés.

Ce bilan social est complété depuis l'édition 2013 par un second document qui s'élargit aux établissements autonomes. Publié plus tard dans l'année, il couvre ce qu'on appelle à Genève le Grand Etat. Toutes les éditions du bilan social de l'Etat et du bilan social de l'Etat et des établissements autonomes sont accessibles en ligne sur <http://ge.ch/etat-employeur/service-public/bilan-social>.

### L'essentiel en quelques chiffres

	2015	2016	Evolution par rapport à 2015
Effectif en personnes	17'216	17'387	+171
Effectif en équivalents temps plein	15'562.1	15'820.0	257.9
Âge moyen	44.4	44.6	+0.2
Ancienneté moyenne	13.5	14.0	+1
Proportion d'employés résidant à Genève (%)	78.9	78.3	-0.6
Pourcentage de femmes cadres (%)	38.1	37.7	-0.4
Pourcentage de temps partiel (%)	36.9	36.8	-0.1
Nombre de personnes en formation initiale	536	518	-18
Taux de rotation	4.35%	3.92%	-0.43%
Taux d'entretien de développement (EEDP)	80.5%	79.0%	-1.5%
Absences maladies et accidents	5.00%	5.04%	+0.04%
Nombre d'accidents	3'904	3'871	-33
Traitement médian avec prime	112'859	112'779	-80

## Chapitre 1 - Emplois (postes)

Les emplois, aussi appelés postes ou équivalents temps plein (ETP), sont une notion budgétaire. Les effectifs, eux, décrivent des personnes et sont présentés à partir du 2<sup>e</sup> chapitre. Dès lors qu'un ETP est occupé par une personne, on dit qu'il est consommé.

Les comptes permettent de voir dans quelle mesure les ETP votés au budget ont été pourvus. Si des ETP ne sont pas pourvus, on parle de sous-consommation.

Les postes se répartissent en trois catégories:

- Les magistrats, élus par le Grand Conseil ou le peuple.
- Les fonctions permanentes, occupées par des fonctionnaires nommés pour une durée indéterminée et des employés en période probatoire (dont la durée est en règle générale de deux ans).
- Les fonctions non permanentes, occupées par des auxiliaires engagés pour assurer des tâches temporaires de trois ans au maximum et des agents spécialisés engagés pour huit ans au maximum. Cette catégorie comprend les remplaçants dans l'enseignement.

### 1 - Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2015 et 2016 par catégorie du personnel

Catégorie du personnel	2015		2016	
	Budget	Comptes	Budget <sup>1</sup>	Comptes
Magistrats (M)	154.0	154.0	154.0	154.0
Fonctions permanentes (FP)	15'273.6	14'893.3	15'324.6	15'109.7
Fonctions non permanentes (FNP)	323.6	514.8	323.6	556.3
<b>Total</b>	<b>15'751.2</b>	<b>15'562.1</b>	<b>15'802.2</b>	<b>15'820.0</b>

Elus du Grand Conseil non compris. Personnel en formation (hors stagiaires police-prison) non compris.

<sup>1</sup> Le budget 2016 correspond au budget 2015 avec les dépassements de crédits votés par le Parlement.

Le nombre de postes inscrit au budget en 2016 atteint 15'802.2, soit une hausse de 51 par rapport à l'année précédente. Cette hausse est la plus faible depuis 2009.

L'écart entre les 15'802.2 postes inscrits au budget 2016 et les 15'820 consommés est de 17,8, soit 0,1 %. Cette adéquation presque parfaite masque la différence entre la sous-consommation des fonctions permanentes, (214.9), et la surconsommation des fonctions non permanentes (+232.7).

### 2 - Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein au 31 décembre 2015 et 2016 par statut de personnel

Statut de personnel	2015		2016	
	Budget	Comptes	Budget <sup>1</sup>	Comptes
Magistrats	154.0	154.0	154.0	154.0
Personnel administratif et technique	7'415.2	7'096.9	7'421.8	7'148.9
Enseignement	5'817.8	5'808.5	5'862.2	5'935.0
Police - Prison	2'040.6	1'987.8	2'040.6	2'025.7
Fonctions non permanentes (FNP)	323.6	514.8	323.6	556.3
<b>Total</b>	<b>15'751.2</b>	<b>15'562.1</b>	<b>15'802.2</b>	<b>15'820.0</b>

Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

<sup>1</sup> Le budget 2016 correspond au budget 2015 avec les dépassements de crédits votés par le Parlement.

Le détail des fonctions permanentes montre des écarts faibles entre les postes inscrits au budget et les postes consommés, avec toutefois une sous-consommation sensible en ce qui concerne le personnel administratif et technique.

### 3 - Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2016 par catégorie de personnel et par département ou entité

Département / Entité	Budget <sup>1</sup>				Comptes			
	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
Présidence (PRE)	8.0	169.6	6.8	184.4	8.0	162.0	7.3	177.3
Finances (DF)		1'270.5	34.8	1'305.3		1'191.2	52.0	1'243.2
Instruction publique, culture et sport (DIP)*		7'764.2	68.5	7'832.6		7'812.8	277.0	8'089.8
Sécurité et économie (DSE)		3'745.2	58.0	3'803.2		3'675.1	66.8	3'742.0
Aménagement, logement et énergie (DALE)		424.2	25.7	449.9		400.2	12.1	412.3
Environnement, transports et agriculture (DETA)		651.3	50.0	701.3		622.9	44.5	667.3
Emploi, affaires sociales et santé (DEAS)		699.0	43.3	742.4		663.9	40.9	704.8
Secrétariat général du Grand Conseil (SG-GC)		24.3	0.0	24.3		22.8	0.0	22.8
Cour des comptes (CdC)	3.0	0.0	13.5	16.5	3.0	0.0	14.2	17.2
Pouvoir judiciaire (PJ)	143.0	576.4	23.0	742.4	143.0	558.8	41.5	743.3
<b>Total</b>	<b>154.0</b>	<b>15'324.6</b>	<b>323.6</b>	<b>15'802.2</b>	<b>154.0</b>	<b>15'109.7</b>	<b>556.3</b>	<b>15'820.0</b>

Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

<sup>1</sup> Le budget 2016 correspond au budget 2015 avec les dépassements de crédits votés par le Parlement

\* le chiffre de 277 postes non permanents aux comptes comporte 75% d'ETP enseignants. Il s'agit essentiellement de remplaçants d'enseignants qui sont au budget en francs, mais apparaissent aux comptes en ETP non permanents.

Comme les années précédentes, le principal écart entre les postes inscrits au budget et les postes consommés concerne les fonctions non permanentes du DIP. Ce constat s'applique aussi au tableau suivant et à l'annexe 1.

### 4 - Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2016 par catégorie de personnel et par politique publique

Politique publique	Budget <sup>1</sup>				Comptes			
	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
A Formation		7'672.7	58.9	7'731.6		7'720.4	268.5	7'988.9
B Emploi		266.5	24.0	290.5		252.2	18.8	271.0
C Action sociale		161.0	15.2	176.2		143.6	15.9	159.5
D Personnes âgées		64.0	1.5	65.5		70.3	0.9	71.2
E Handicap		48.1	1.3	49.4		47.1	0.7	47.8
F Environnement		245.9	18.5	264.4		234.3	16.2	250.4
G Aménagement et logement		339.7	16.0	355.7		325.2	7.8	333.0
H Sécurité et population		3'471.6	43.0	3'514.6		3'397.9	80.4	3'478.3
I Justice	143.0	576.4	23.0	742.4	143.0	558.8	41.5	743.3
J Mobilité		230.1	24.4	254.5		222.9	24.1	247.0
K Santé		117.6	0.3	117.9		115.3	2.3	117.6
L Economie		129.3	4.2	133.5		125.1	3.5	128.6
M Finance et impôts		510.4	4.5	514.9		490.4	1.6	492.0
N Culture, sport et loisirs		22.2	3.5	25.7		22.2	4.5	26.7
O Autorités et gouvernance	11.0	185.4	19.7	216.1	11.0	176.9	21.5	209.4
P Etats-majors et prestations de moyens		1'255.7	60.4	1'316.1		1'179.9	45.6	1'225.5
Q Energie		28.0	5.3	33.3		27.1	2.5	29.6
<b>Total</b>	<b>154.0</b>	<b>15'324.6</b>	<b>323.6</b>	<b>15'802.2</b>	<b>154.0</b>	<b>15'109.7</b>	<b>556.3</b>	<b>15'820.0</b>

Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

<sup>1</sup> Le budget 2016 correspond au budget 2015 avec les dépassements de crédits votés par le Parlement.

Deux politiques publiques enregistrent une surconsommation notable : la formation, en raison de la part importante de postes non permanents qu'elle comporte sous la forme d'enseignants remplaçants, ainsi que les personnes âgées.

## 5 – Etablissements autonomes – Consommation des postes des fonctions permanentes prévus au budget en ETP au 31 décembre 2016 par politique publique

Politique publique	Budget	Comptes
	Fonctions permanentes	Fonctions permanentes
A Formation (Université & HES)	2'782.2	2'554.1
C Action sociale (Hospice général)	777.1	756.9
D Personnes âgées (EMS)	3'693.1	3'751.6
E Handicap (EPI)	625.9	607.6
G Aménagement et logement (FPLC, FTI, FIDP)	64.9	64.6
J Mobilité (TPG & Fondation des Parkings)	2'000.5	1'997.0
K Santé (HUG, IMAD, Joli-Mont & Montana)	11'438.9	11'373.9
L Economie (AIG, Palexpo SA, Ports Francs)	1'155.2	1'131.4
O Autorités et gouvernance (FIPOI)	60.8	54.5
Q Energie (SIG)	1'615.0	1'600.5

Les établissements autonomes, contrôlés et/ou subventionnés par l'Etat, traitent chacun de politiques publiques spécifiques.

## 6 – Etat et établissements autonomes (Grand Etat) – Consommation des postes prévus au budget en ETP au 31 décembre 2016 par politique publique

Politique publique	Budget <sup>1</sup>			Comptes		
	Magistrats	Fonctions permanentes	Total	Magistrats	Fonctions permanentes	Total
A Formation		10'454.9	10'454.9		10'274.5	10'274.5
B Emploi		266.5	266.5		252.2	252.2
C Action sociale		938.1	938.1		900.5	900.5
D Personnes âgées		3'757.1	3'757.1		3'822.0	3'822.0
E Handicap		674.0	674.0		654.7	654.7
F Environnement		245.9	245.9		234.3	234.3
G Aménagement et logement		404.6	404.6		389.8	389.8
H Sécurité et population		3'471.6	3'471.6		3'397.9	3'397.9
I Justice	143.0	576.4	719.4	143.0	558.8	701.8
J Mobilité		2'230.5	2'230.5		2'219.9	2'219.9
K Santé		11'556.5	11'556.5		11'489.2	11'489.2
L Economie		1'284.5	1'284.5		1'256.5	1'256.5
M Finance et impôts		510.4	510.4		490.4	490.4
N Culture, sport et loisirs		22.2	22.2		22.2	22.2
O Autorités et gouvernance	11.0	246.2	257.2	11.0	231.4	242.4
P Etats-majors et prestations de moyens		1'255.7	1'255.7		1'179.9	1'179.9
Q Energie		1'643.0	1'643.0		1'627.6	1'627.6
<b>Total</b>	<b>154.0</b>	<b>39'538.1</b>	<b>39'692.1</b>	<b>154.0</b>	<b>39'001.8</b>	<b>39'155.8</b>

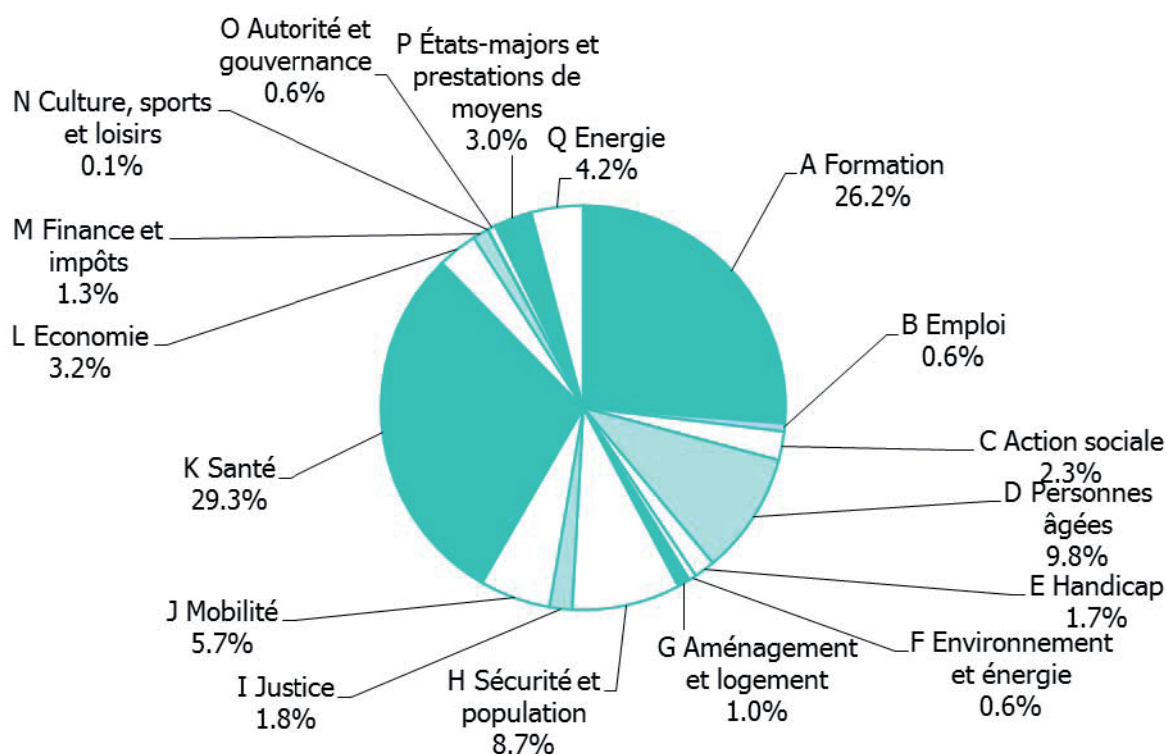
Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

<sup>1</sup> Le budget 2016 correspond au budget 2015 avec les dépassements de crédits votés par le Parlement.

Le tableau ci-dessus résulte de l'addition des tableaux 4 (Petit Etat) et 5 (établissements autonomes). Il couvre ainsi ce qu'on appelle le Grand Etat. Le périmètre du Grand Etat, en matière de statistiques de postes présentées sous forme d'information dans les budgets et les comptes individuels de l'Etat, regroupe 18 établissements (ou groupes d'établissements) autonomes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Sont pris en considération les établissements autonomes suivants : Université, HUG, Hospice général, Imad, Aéroport international de Genève, TPG, SIG, Fondation des parkings, Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif, Fondation pour les terrains industriels, Fondations immobilières de droit public (FIDP), Fondation des immeubles pour les organisations internationales, Palexpo, HES, Etablissements pour l'intégration, EMS, cliniques de Joli-Mont et Montana, Ports Francs.

## 7 - Grand Etat - Consommation des postes prévus au budget de l'Etat en ETP au 31 décembre 2016 par politique publique, en pourcent



## Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices

### 2.1 Effectifs

Les effectifs ont augmenté de 171 collaborateurs en 2016, soit une hausse de 0,94 %.

*NB : Les conseillers d'Etat, la chancelière et les juges de la Cour des comptes ne sont pas inclus dans les effectifs.*

### 8 - Evolution des effectifs entre 2013 et 2016 (au 31 décembre), par statut de personnel (personne physique)

Statut de personnel	2013		2014		2015		2016	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Magistrats	141	0.9	149	0.9	150	0.9	151	0.9
Personnel administratif et technique	7'596	46.4	7'885	46.6	8'084	47.0	8'170	47.0
Enseignants	6'793	41.5	7'019	41.5	7'043	40.9	7'129	41.0
Police - Prison	1'828	11.2	1'854	11.0	1'939	11.3	1'937	11.1
<b>Total</b>	<b>16'358</b>	<b>100.0</b>	<b>16'907</b>	<b>100.0</b>	<b>17'216</b>	<b>100.0</b>	<b>17'387</b>	<b>100.0</b>

Agents spécialisés, auxiliaires et personnel en formation (hors stagiaires police - prison) non compris

L'augmentation des effectifs se manifeste au sein du personnel administratif et technique (+ 86) et de l'enseignement (+ 86).



## 9 - Effectifs au 31 décembre 2016 par statut de personnel (personne physique) et par sexe

Statut de personnel	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Magistrats	60	39.7	91	60.3	151	0.9
Personnel administratif et technique	3'684	45.1	4'486	54.9	8'170	47.0
Enseignants	2'452	34.4	4'677	65.6	7'129	41.0
Police - Prison	1'668	86.1	269	13.9	1'937	11.1
<b>Total</b>	<b>7'864</b>	<b>45.2</b>	<b>9'523</b>	<b>54.8</b>	<b>17'387</b>	<b>100.0</b>

Agents spécialisés, auxiliaires et personnel en formation (hors stagiaires police - prison) non compris

Après avoir baissé de 0.5% en 2015, la part des femmes dans l'effectif global remonte de 0,3 % pour atteindre 54.8 %.

## 10 - Effectifs au 31 décembre 2016 par département (personne physique) et par sexe

Département	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Présidence	67	35.4	122	64.6	189	1.1
Finances	635	49.2	656	50.8	1291	7.4
Instruction publique, culture et sport	3'123	33.2	6'292	66.8	9'415	54.1
Sécurité et économie	2'828	74.2	985	25.8	3'813	21.9
Aménagement, logement et énergie	226	51.1	216	48.9	442	2.5
Environnement, transports et agriculture	454	67.0	224	33.0	678	3.9
Emploi, affaires sociales et santé	293	38.8	463	61.2	756	4.3
Grand Conseil	12	44.4	15	55.6	27	0.2
Pouvoir judiciaire	226	29.1	550	70.9	776	4.5
<b>Total Global</b>	<b>7'864</b>	<b>45.2</b>	<b>9'523</b>	<b>54.8</b>	<b>17'387</b>	<b>100.0</b>

Au niveau des départements, la disparité s'atténue là où elle est traditionnellement la plus marquée, soit au DSE: la part des hommes a baissé de 74.8 % en 2015 à 74.2%. En revanche elle se renforce au DIP, où la part des femmes est passée de 66.5 en 2015 à 66.8 %.

## 2.2 Pyramide des âges

### 11 - Structure des effectifs 2016 par sexe, statut de personnel et par département ou entité

	Age moyen	Moins de 35 ans	Entre 35 et 49 ans	Plus de 50 ans
<b>Sexe</b>				
Femme	44.5	20.9%	45.2%	33.9%
Homme	44.9	19.7%	45.6%	34.8%
<b>Statut de personnel</b>				
Magistrats	48.5	3.3%	53.0%	43.7%
Personnel administratif et technique	46.3	14.9%	44.9%	40.2%
Enseignants	44.5	20.5%	46.7%	32.8%
Police - Prison	37.9	44.1%	41.7%	14.2%
<b>Département / Entité</b>				
Présidence	47.5	12.2%	42.9%	45.0%
Finances	46.6	12.2%	47.3%	40.4%
Instruction publique, culture et sport	45.2	18.7%	45.5%	35.8%
Sécurité et économie	41.6	31.1%	43.4%	25.5%
Aménagement,	46.0	14.7%	47.7%	37.6%
Environnement, transports et agriculture	47.5	10.5%	44.4%	45.1%
Emploi, affaires sociales et santé	47.3	10.6%	47.2%	42.2%
Grand Conseil	46.0	7.4%	59.3%	33.3%
Pouvoir judiciaire	43.4	24.7%	48.1%	27.2%
<b>Total</b>	<b>44.6</b>	<b>20.4%</b>	<b>45.4%</b>	<b>34.3%</b>

L'âge moyen passe de 44.4 ans en 2015 à 44.6. Il poursuit une hausse enregistrée de façon constante depuis 2010, mis à part en 2013 à la suite d'un nombre élevé de départs à la retraite. La part des plus de 50 ans passe de 33.2% à 34.3%.

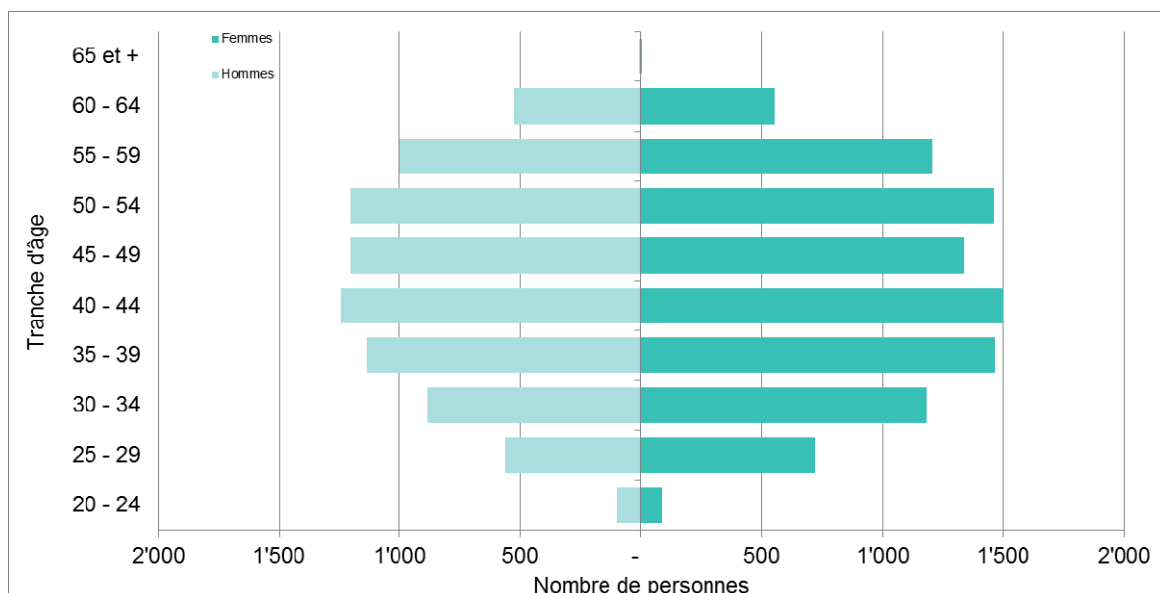
### 12 - Structure des effectifs 2016 par statut de personnel

Statut de personnel	Sexe	Min	Médian	Moyen	Max
Magistrats	Femme	34.9	46.7	47.1	64.6
	Homme	33.5	50.1	50.5	64.9
	<b>Total</b>	<b>33.5</b>	<b>47.8</b>	<b>48.5</b>	<b>64.9</b>
Personnel administratif et technique	Femme	20.7	46.4	45.8	64.9
	Homme	20.5	47.8	47.0	65.0
	<b>Total</b>	<b>20.5</b>	<b>47.0</b>	<b>46.3</b>	<b>65.0</b>
Enseignants	Femme	22.9	42.8	43.7	65.3
	Homme	24.5	45.4	46.0	65.3
	<b>Total</b>	<b>22.9</b>	<b>43.8</b>	<b>44.5</b>	<b>65.3</b>
Police - Prison	Femme	22.2	33.0	34.9	60.2
	Homme	21.0	37.0	38.4	62.2
	<b>Total</b>	<b>21.0</b>	<b>36.4</b>	<b>37.9</b>	<b>62.2</b>
<b>Total</b>		<b>20.5</b>	<b>44.6</b>	<b>44.6</b>	<b>65.3</b>

L'âge médian, qui sépare en deux groupes égaux les personnes les moins âgées et les plus âgées, augmente comme l'âge moyen de 0,2 an.

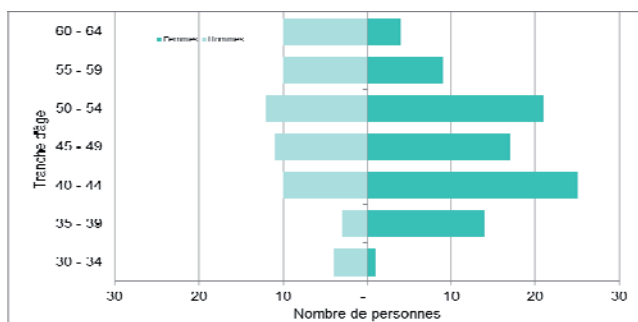
Il arrive que l'âge limite de 65 ans soit dépassé, comme c'est le cas en l'occurrence parmi les enseignants. La loi prévoit en effet que le Conseil d'Etat peut autoriser un membre du personnel difficilement remplaçable à brève échéance à travailler jusqu'à 67 ans.

### 13 - Pyramide des âges 2016



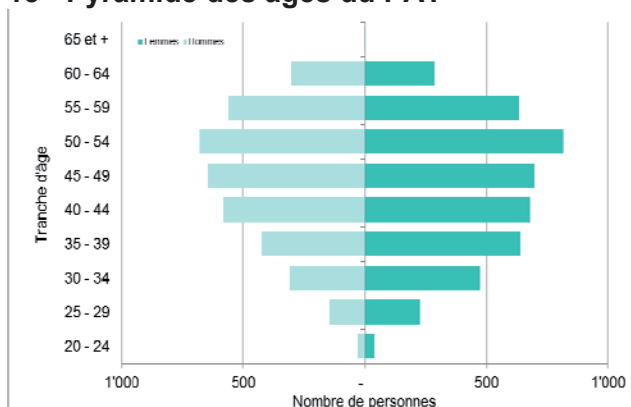
La pyramide globale des âges s'élargit légèrement à son sommet pour les catégories des 50 ans et plus.

### 14 - Pyramide des âges des magistrats



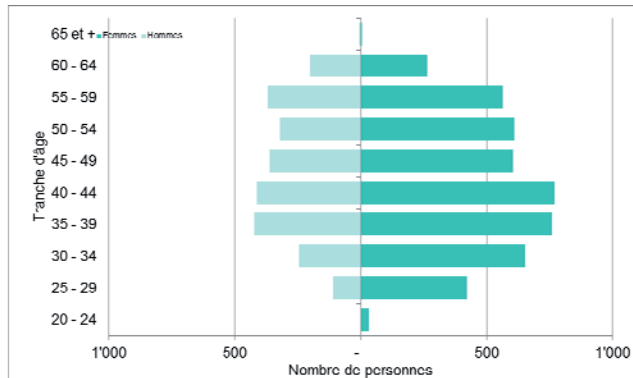
La pyramide des âges des magistrats montre la féminisation d'une profession où les hommes ne sont majoritaires que dans les catégories des 55-59 ans et des 60-64 ans.

### 15 - Pyramide des âges du PAT



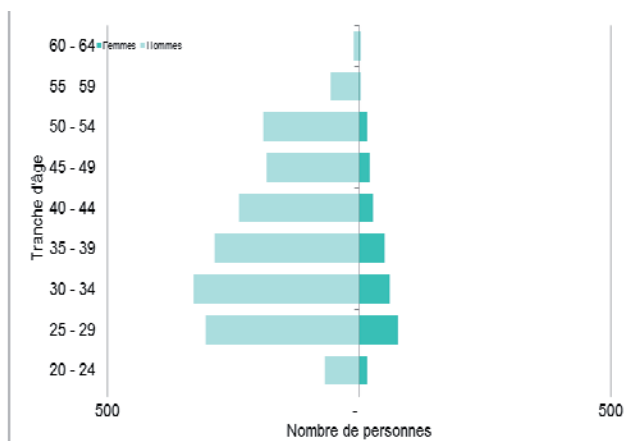
Recouvrant des professions diverses, la pyramide des âges du PAT est très équilibrée.

## 16 - Pyramide des âges des enseignants



La pyramide des âges des enseignants conserve sa forme carrée, typique des carrières continues au sein de l'Etat.

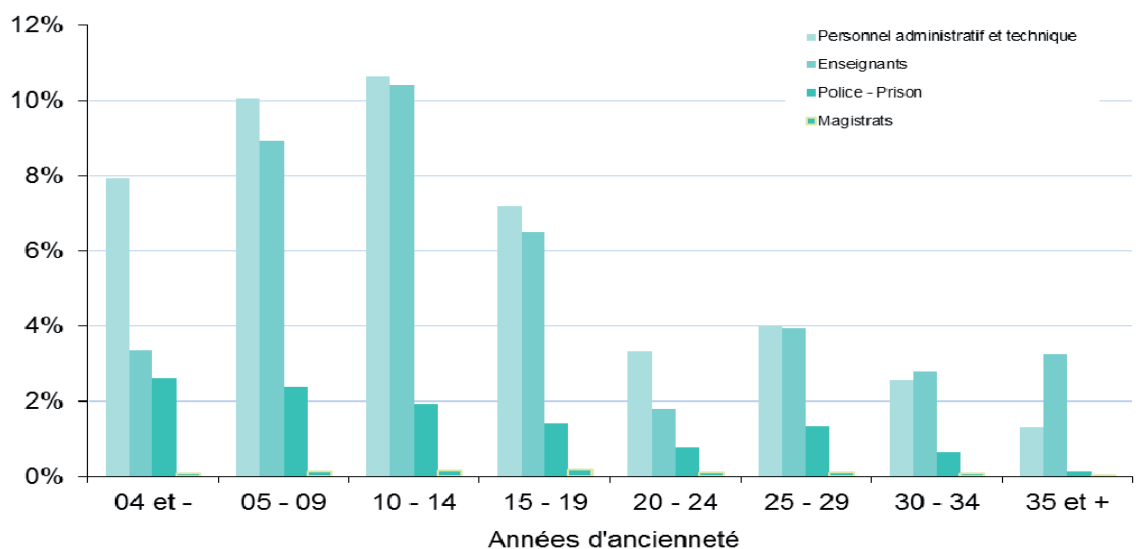
## 17 - Pyramide des âges du personnel police – prison



Comme pour les enseignants, la continuité des carrières du personnel de la police et de la prison provoque une pyramide des âges de type carré, avec toutefois des âges moins élevés et une prédominance masculine.

## 2.3 Ancienneté

### 18 - Répartition des effectifs 2016 par tranches d'années d'ancienneté



La structure irrégulière de l'ancienneté à l'Etat de Genève s'explique pour l'essentiel par les vagues de recrutement des années 2000-2005, qui se traduit par la poussée des tranches de 5-9 et 10-14 ans d'ancienneté. A l'inverse, les mesures de limitation des effectifs des années 1990 expliquent le creux de la catégorie des 20-24 ans d'ancienneté.

## 2.4 Effectifs par nationalité et par lieu de résidence

### 19 - Répartition des effectifs 2016 par nationalité et lieu de résidence

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Suisse	12'560	1'141	1'836	<b>15'537</b>
AELE + UE	954	69	713	<b>1'736</b>
Autres pays	103	9	2	<b>114</b>
<b>Total</b>	<b>13'617</b>	<b>1'219</b>	<b>2'551</b>	<b>17'387</b>

Dès lors qu'elles ont la nationalité suisse, les personnes qui ont plusieurs nationalités figurent sous « Suisse ». Le nombre de ressortissants de l'UE et de l'AELE est pratiquement stable (+ 5), celui des autres pays est en baisse (-8), la hausse de l'effectif se concentre donc parmi les Suisses (+ 174).

### 20 - Répartition des effectifs 2016 par nationalité et lieu de résidence, en % du total

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Suisse	72.2%	6.6%	10.6%	<b>89.4%</b>
AELE + UE	5.5%	0.4%	4.1%	<b>10.0%</b>
Autres pays	0.6%	0.1%	0.0%	<b>0.7%</b>
<b>Total</b>	<b>78.3%</b>	<b>7.0%</b>	<b>14.7%</b>	<b>100.0%</b>

Conséquence de la hausse du nombre de Suisses résidant hors du pays (+ 0,5%), la part des personnes qui résident dans le canton de Genève se réduit, passant de 78,9% à 78,3%.

### 21 – Types de permis de travail en 2016

Type de permis	% de l'effectif total
Permis C	<b>5.6</b>
Permis G	<b>4.1</b>
Permis B	<b>0.8</b>
Autres	<b>0.0</b>
<b>Total</b>	<b>10.5</b>

Au sein du personnel non suisse, les titulaires de permis C (autorisation d'établissement) demeurent majoritaires; comparativement à 2015, leur part est en légère hausse (+0,1%) par rapport aux permis B (autorisation d'établissement, -0,1%).

A noter une inversion de tendance pour les permis G (frontalier) qui, pour la première fois depuis 2011, sont en baisse (-0,1%).

## 2.5 Flux de personnel

### 22 - Taux de rotation du personnel 2007 - 2016 en ETP

Rotation en ETP	
2007 :	4.49%
2008 :	4.81%
2009 :	4.64%
2010 :	4.82%
2011 :	4.98%
2012 :	5.21%
2013 :	6.26%
2014 :	5.43%
2015 :	4.35%
2016 :	3.92%

Le taux de rotation du personnel exprime le nombre de personnes arrivées et parties durant l'année par rapport au nombre de personnes présentes en début d'année. Ce taux poursuit sa baisse. Il avait augmenté régulièrement jusqu'à la vague de départs liée au changement de régime de retraite anticipée de la fin 2013. La relative stabilisation des effectifs consécutive à la reconduction en 2016 du budget 2015 sous la forme de douzièmes provisoires explique en partie cette baisse du taux de rotation.

### 23 - Taux de rotation du personnel 2016 en ETP par département

Département	Taux de rotation 2016
Présidence	2.21%
Finances	3.74%
Instruction publique, culture et sport	3.37%
Sécurité et économie	5.30%
Aménagement, logement et énergie	4.43%
Environnement, transports et agriculture	3.94%
Emploi, affaires sociales et santé	3.58%
<b>Total</b>	<b>3.92%</b>

Comme l'année précédente, le taux de rotation le plus élevé est celui du Département de la sécurité et de l'économie, qui comporte non seulement les métiers de la sécurité mais aussi ceux des systèmes d'information.

## 2.5.1 Entrées

Les personnes en formation ou occupant des fonctions non permanentes sont comptabilisées dans les entrées, mais pas dans les sorties, ce qui tend à accroître le nombre des arrivées par rapport aux départs.

### 24 - Entrées 2015 et 2016 en personnes

Entrées	Effectif	
	2015	2016
Fonctions permanentes	568	490
Fonctions non permanentes	267	361
Apprentis, stagiaires	265	272
<b>Total</b>	<b>1'100</b>	<b>1'123</b>

Dans le contexte d'un budget par douzièmes provisoires et compte tenu de la volonté politique de contenir la masse salariale, les engagements dans des fonctions non permanentes se font plus nombreux.

La catégorie des apprentis et des stagiaires augmente légèrement, conformément à la volonté politique exprimée dans le plan d'action du Conseil d'Etat 2015-2018 de soutenir et valoriser l'apprentissage dans le Canton de Genève.

## 2.5.2 Sorties

### 25 - Sorties 2015 et 2016 en personnes

Sorties	Effectif	
	2015	2016
Décès	13	16
Démission	197	205
Fin de contrat	89	104
Invalidité	15	6
Licenciement	41	55
Pont AVS	52	110
Retraite	139	153
<b>Total</b>	<b>546</b>	<b>649</b>

Fonctions permanentes et magistrats uniquement  
Personnel étant en activité à la date de sortie

Le nombre des rentes-pont AVS fait plus que doubler. Cette forme de retraite anticipée a été relativement peu utilisée après la forte vague de départs de 2013, dernière année de l'ancien système du Plan d'encouragement aux départs (Plend).

Le nombre des entrées et des sorties cache un autre type de mouvement, celui des changements internes. On en a recensé 1'055 en 2016, dont plus de la moitié (575) sont constitués de promotions. Les changements de fonction sans promotion ont été 220, les rétrogradations 59. Les autres mouvements consistent notamment en passages d'une direction à une autre, qui ont été 127, compte non tenu des réorganisations.

## 2.5.3 Promotion des femmes

### 26 - Effectifs 2016 des cadres supérieurs (classe 23 et plus) par sexe et département ou entité

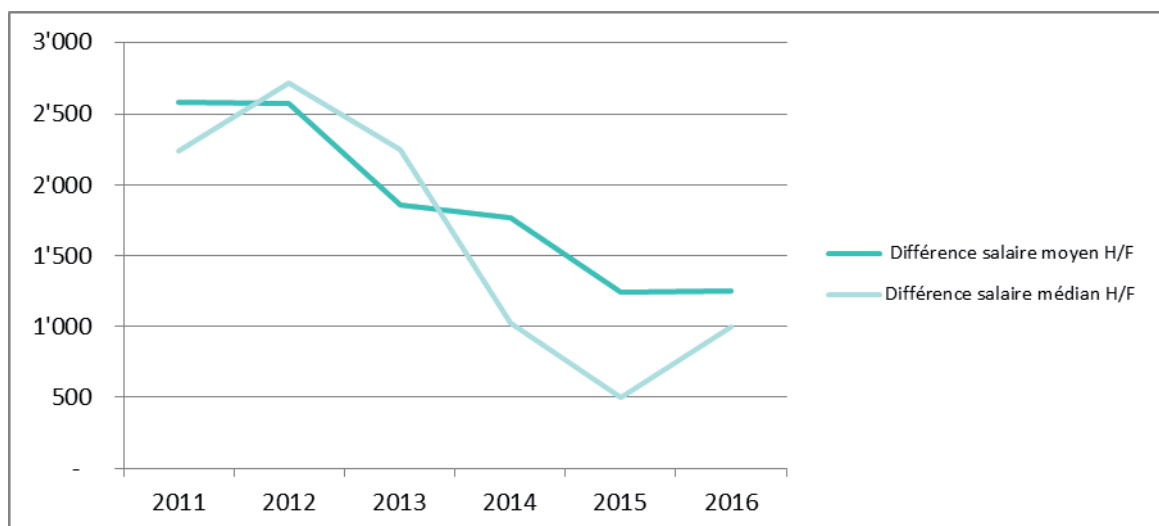
Département / Entité	Homme	%	Femme	%	Total effectif
Présidence	27	47.4	30	52.6	57
Finances	111	66.9	55	33.1	166
Instruction publique, culture et sport	136	47.7	149	52.3	285
Sécurité et économie	219	79.6	56	20.4	275
Aménagement, logement et énergie	55	76.4	17	23.6	72
Environnement, transports et agriculture	57	76.0	18	24.0	75
Emploi, affaires sociales et santé	30	44.1	38	55.9	68
Secrétariat général du Grand Conseil	5	62.5	3	37.5	8
Pouvoir judiciaire	23	39.7	35	60.3	58
<b>Total</b>	<b>663</b>	<b>62.3</b>	<b>401</b>	<b>37.7</b>	<b>1'064</b>

Hors Magistrats

La part globale des femmes parmi les cadres supérieurs, qui avait augmenté constamment depuis 2010 (elle était alors de 34.8%), diminue pour la première fois par rapport à l'année précédente (38,1% en 2015). Vue par département, la part des femmes parmi les cadres supérieurs est étroitement corrélée à la part des femmes dans l'effectif.

### 27 - Écart de rémunération entre hommes et femmes 2011 - 2016

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Salaire moyen homme	114'425	114'105	113'689	114'241	113'563	112'919
Salaire moyen femme	111'842	111'533	111'832	112'476	112'324	111'664
<b>Différence salaire moyen H/F</b>	<b>2'583</b>	<b>2'572</b>	<b>1'857</b>	<b>1'765</b>	<b>1'239</b>	<b>1'255</b>
Salaire médian homme	111'230	110'706	110'385	111'230	110'341	109'991
Salaire médian femme	108'989	107'986	108'138	110'207	109'840	108'989
<b>Différence salaire médian H/F</b>	<b>2'241</b>	<b>2'720</b>	<b>2'247</b>	<b>1'023</b>	<b>501</b>	<b>1'002</b>



L'égalité entre hommes et femmes est un principe inscrit dans les lois sur le personnel de l'Etat. Les différences salariales ne peuvent s'expliquer que par le niveau de formation et l'ancienneté. Elles se stabilisent pour le salaire moyen et connaissent un rebond pour le salaire médian, alors qu'elles tendaient à diminuer depuis 2012.



## 2.6 Absentéisme

### 28 - Taux d'absence 2016 pour maladie et accidents par département ou entité

Département / Entité	2016 %
Présidence	3.01
Finances	6.55
Instruction publique, culture et sport	4.20
Sécurité et économie	5.81
Aménagement, logement et énergie	4.48
Environnement, transports et agriculture	5.99
Emploi, affaires sociales et santé	6.72
Secrétariat général du Grand Conseil	5.01
Pouvoir judiciaire	6.41
<b>Total</b>	<b>5.04</b>

Le taux d'absentéisme global, qui avait atteint 5 % en 2015, progresse de 0,04%.

### 2.6.1. Accidents

#### 29 - Statistique des accidents 2015 et 2016

Type d'accident	2015	2016
Accidents professionnels	639	766
Accidents non professionnels	3'265	3'105
<b>Total</b>	<b>3'904</b>	<b>3'871</b>

Le nombre d'accidents professionnels diminue légèrement après la hausse (+165) enregistrée en 2015

#### 30 - Taux d'absence 2016 par nature de l'absence, par département ou entité

Département / Entité	Maladie %	Accident %	Total %
Présidence	2.72	0.30	3.01
Finances	5.60	0.95	6.55
Instruction publique, culture et sport	3.58	0.62	4.20
Sécurité et économie	4.41	1.40	5.81
Aménagement, logement et énergie	3.75	0.73	4.48
Environnement, transports et agriculture	5.28	0.71	5.99
Emploi, affaires sociales et santé	5.74	0.97	6.72
Secrétariat général du Grand Conseil	4.94	0.07	5.01
Pouvoir judiciaire	5.83	0.59	6.41
<b>Total</b>	<b>4.19</b>	<b>0.85</b>	<b>5.04</b>

## Chapitre 3 - Rémunération

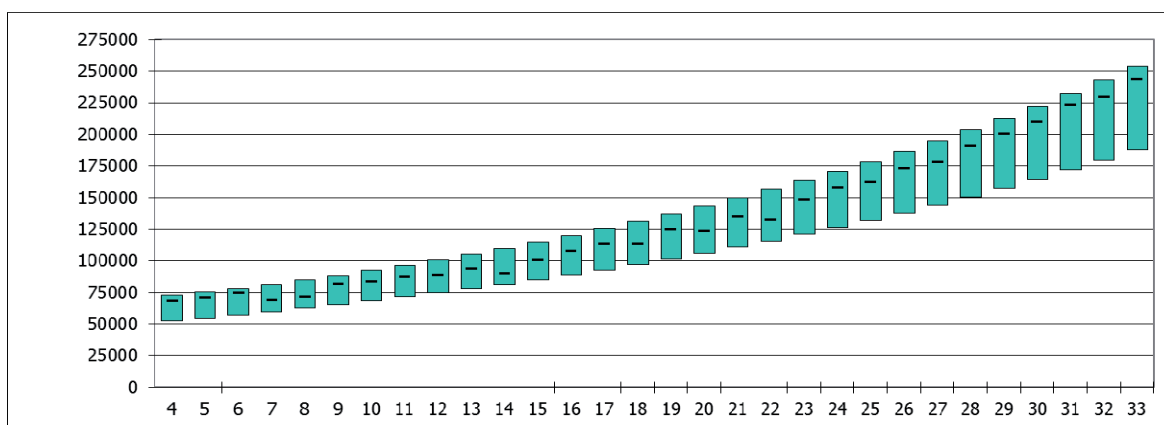
### 3.1 Grille salariale

#### 31 - Echelle des traitements 2016 (13e salaire compris)

Classe	Min	Max	Classe	Min	Max	Classe	Min	Max
4	52'378	72'854	14	81'347	109'991	24	126'335	170'815
5	54'736	75'174	15	85'008	114'946	25	132'021	178'507
6	57'200	77'752	16	88'834	120'120	26	137'962	186'530
7	59'774	81'242	17	92'832	125'526	27	144'171	194'927
8	62'464	84'908	18	97'010	131'172	28	150'659	203'701
9	65'275	88'257	19	101'376	137'068	29	157'439	212'873
10	68'213	92'239	20	105'938	143'242	30	164'524	222'448
11	71'283	96'377	21	110'706	149'690	31	171'928	232'464
12	74'491	100'721	22	115'688	156'414	32	179'665	242'919
13	77'844	105'254	23	120'894	163'452	33	187'750	253'850

L'indice genevois des prix à la consommation étant demeuré inférieur à l'indice de référence, l'échelle des traitements n'a pas été indexée en 2016. Elle est restée inchangée depuis 2012.

#### 32 - Minimum et maximum pour chaque classe de traitement et salaire moyen de référence, à taux d'activité de 100%, des collaborateurs par classe (sans indemnités ni débours)



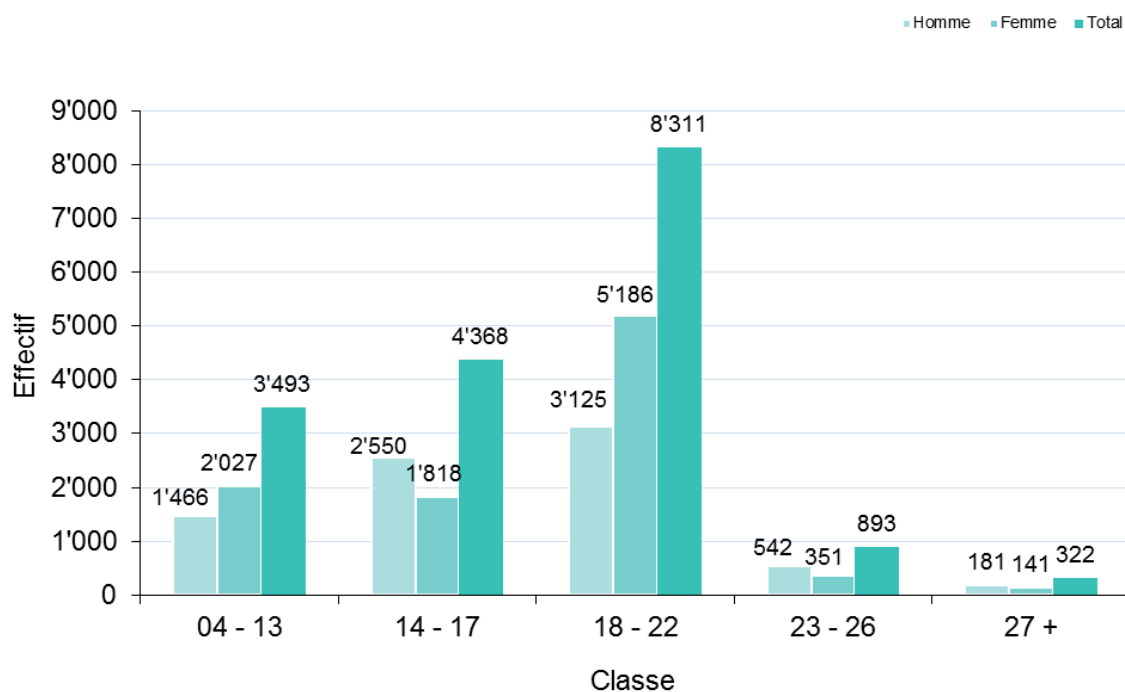
Chaque plot représente l'amplitude des salaires au sein d'une classe salariale, le trait indiquant la moyenne au sein de la classe. La moyenne la plus basse demeure dans la classe 7 en raison du nombre important de stagiaires employés à l'office de la détention.

#### 33 - Effectifs 2016 par classe de fonction

Classe	Effectif	%	Classe	Effectif	%	Classe	Effectif	%
4	113	0.6	14	1'301	7.5	24	133	0.8
5	12	0.1	15	1'182	6.8	25	202	1.2
6	23	0.1	16	1'258	7.2	26	94	0.5
7	76	0.4	17	627	3.6	27	101	0.6
8	151	0.9	18	3'102	17.8	28	26	0.1
9	428	2.5	19	273	1.6	29	13	0.1
10	394	2.3	20	4'322	24.9	30	12	0.1
11	1'108	6.4	21	352	2.0	31	5	0.0
12	577	3.3	22	262	1.5	32	163	0.9
13	611	3.5	23	464	2.7	33	2	0.0

Les classes 18 et 20, qui regroupent respectivement les enseignants du primaire et du secondaire, voient leur prédominance continuer d'augmenter : +45 personnes en classe 18, +64 en classe 20.

### 34 - Répartition des effectifs 2016 selon la classe de fonction et le sexe



### 35 - Effectifs 2016 par annuité

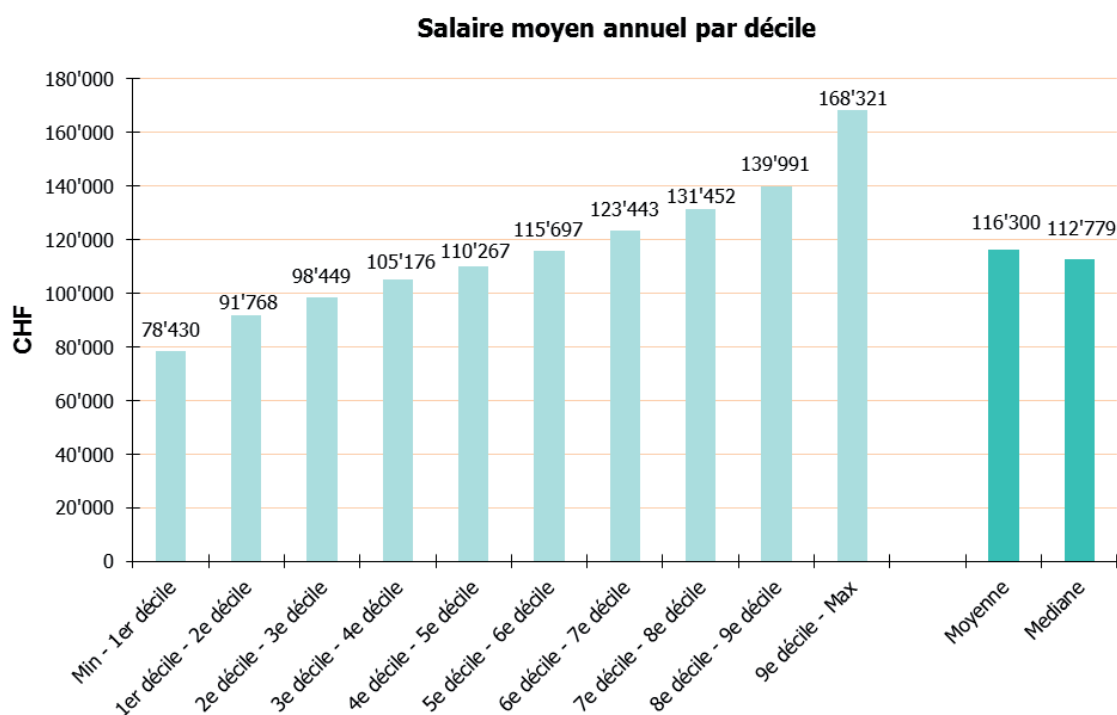
Annuité	Effectif	%	Annuité	Effectif	%	Annuité	Effectif	%
0	1'465	8.4	8	992	5.7	16	511	2.9
1	696	4.0	9	961	5.5	17	521	3.0
2	868	5.0	10	810	4.7	18	645	3.7
3	693	4.0	11	978	5.6	19	498	2.9
4	559	3.2	12	958	5.5	20	168	1.0
5	605	3.5	13	784	4.5	21	339	1.9
6	593	3.4	14	661	3.8	22	1'541	8.9
7	904	5.2	15	637	3.7			

Au sein de chaque classe salariale, les salaires progressent en règle générale chaque année par le jeu des annuités jusqu'à l'atteinte de l'échelon maximal (22). L'annuité n'a toutefois pas été accordée en 2016, dans le contexte d'une reconduction du budget 2015 sous la forme de douzièmes provisionnels.

1'541 personnes ont atteint le maximum de l'annuité 22.

## 3.2 Salaires, indemnités et primes

### 36 - Salaire brut annuel 2016, y compris indemnités et primes



**Chaque décile représente 1'739 collaborateurs(trices)**

Pour la seconde année consécutive, les salaires bruts moyen et médian sont en baisse, respectivement de 141 francs et de 80 francs.

### 37 – Primes, indemnités et débours 2016

Nature	Dépenses CHF	
	Montant	%
Eléments de rémunération liés au droit du travail	7'956'485	11.0
Indemnités liées aux conditions de travail	40'436'647	56.0
Indemnités pour des responsabilités additionnelles	14'646'513	20.3
Primes et allocations	2'630'963	3.6
Débours et frais	6'588'869	9.1
<b>Total</b>	<b>72'259'477</b>	<b>100.0</b>

Les primes et indemnités figurant dans ce tableau représentent des montants additionnels versés au seul personnel en poste fixe. Les différentes catégories de montants sont stables par rapport à l'année précédente.

## 38 - Indice de Gini 2007-2016

Indice de Gini (traitement 100%)	
2007 :	0.124
2008 :	0.123
2009 :	0.123
2010 :	0.121
2011 :	0.123
2012 :	0.122
2013 :	0.123
2014 :	0.122
2015 :	0.122
2016 :	0.122

Indice de Gini: équité des salaires = 0,  
inéquité des salaires = 1

L'indice de Gini indique le degré d'égalitarisme de la politique salariale. L'égalité parfaite de tous les salaires correspondrait à un zéro alors qu'un 1 signifierait qu'une seule personne percevrait toute la masse salariale.

## Chapitre 4 - Conditions d'emploi

### 4.1 Travail à temps partiel

#### 39 - Répartition des effectifs 2016 par taux d'activité, statut de personnel et par sexe

Statut de personnel		Taux d'activité en %			Total
		1% - 49%	50% - 89%	90% - 100%	
Magistrats	Femme %	0.0	16.5	83.5	100.0
	Homme %	0.0	1.7	98.3	100.0
	<b>Total</b>	<b>0.0</b>	<b>10.6</b>	<b>89.4</b>	<b>100.0</b>
Personnel administratif et technique	Femme %	2.7	50.6	46.8	100.0
	Homme %	1.0	10.7	88.3	100.0
	<b>Total</b>	<b>1.9</b>	<b>32.6</b>	<b>65.5</b>	<b>100.0</b>
Enseignants	Femme %	2.0	54.1	43.9	100.0
	Homme %	3.6	32.4	63.9	100.0
	<b>Total</b>	<b>2.6</b>	<b>46.6</b>	<b>50.8</b>	<b>100.0</b>
Police - Prison	Femme %	0.4	16.0	83.6	100.0
	Homme %	0.0	0.6	99.4	100.0
	<b>Total</b>	<b>0.1</b>	<b>2.7</b>	<b>97.2</b>	<b>100.0</b>
<b>Total</b>		<b>1.9</b>	<b>34.8</b>	<b>63.2</b>	<b>100.0</b>

Le travail à temps partiel qui tend à progresser depuis plusieurs années a très légèrement reculé par rapport à 2015 dans la catégorie des 50 – 90% (- 0,2%)

### 4.2 Vacances et congés

Le personnel de l'Etat de Genève a droit à cinq semaines de vacances par an. Les personnes de moins de 20 ans, de plus de 60 ans ainsi que les cadres supérieurs (dès la classe 23) ont droit à une semaine supplémentaire.

Le congé maternité dure 20 semaines, pour autant que la collaboratrice soit en fonction depuis au moins six mois. Le congé paternité est de dix jours et peut se doubler d'un

congé non rémunéré d'une durée équivalente. La naissance d'un enfant donne la possibilité à la mère ou au père de prendre un congé parental, sans traitement, d'une durée maximale de deux ans. La réintégration dans la fonction occupée est garantie.

Tout fonctionnaire nommé depuis au moins un an peut demander un congé sans traitement d'une durée d'une année, cela au maximum quatre fois durant sa carrière et avec chaque fois un intervalle d'au moins quatre ans.

### 4.3 Prévoyance professionnelle

Mis à part le personnel de la police et de la prison, qui a sa propre caisse de prévoyance, le personnel de l'Etat est assuré auprès de la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG). L'expert agréé de la CPEG a recommandé en octobre 2016 au comité de caisse d'abaisser le taux technique de 0,5% et de réduire de l'ordre de 20% les prestations futures aux assurés actuellement actifs. Dans un premier temps, le comité de la CPEG a annoncé l'élévation de l'âge pivot de 64 à 65 ans (de 61 à 62 ans en cas de travail pénible physiquement). Cette mesure, qui représente selon la CPEG le quart environ de l'effort global de 20% à fournir, est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018. D'autres mesures sont à l'étude pour une entrée en vigueur à partir de janvier 2019.

### 4.4 Télétravail

Introduite pour les sept départements en 2010, la possibilité d'effectuer une partie de son travail à domicile connaît un succès croissant. Le nombre de personnes recourant au télétravail atteint 116 (+ 23), dont 70 femmes.

### 4.5 Mobilité douce

L'Etat propose à son personnel un abonnement général de transports publics au prix annuel de 420 francs, grâce à une participation de l'employeur de 80 francs. 2'397 personnes ont profité de cette possibilité en 2016, un chiffre en légère baisse (- 119).

## Chapitre 5 - Formation

### 5.1 Formation initiale

#### 40 - Personnel en formation 2015 et 2016 (personne physique)

Personnel en formation	Effectif	
	2015	2016
Stagiaires	179	187
Stagiaires police, prison*	153	111
Apprentis	204	220
<b>Total</b>	<b>536</b>	<b>518</b>

\* les stagiaires police, prison sont comptés également dans les fonctions permanentes du DSE.

La volonté du Conseil d'Etat déjà mentionnée au chapitre 2.5.1. de favoriser l'apprentissage se traduit pas une hausse de l'effectif des apprentis. En revanche, dans le domaine de la police et de la prison, le nombre de stagiaires retrouve le niveau enregistré en 2012 après plusieurs années d'engagements relativement nombreux.

## 5.2 Formation continue

Le service de formation de l'Etat dispense trois types de formations au personnel administratif et technique (le pouvoir judiciaire, les enseignants et le personnel de la police et de la prison ne sont pas concernés par ce chapitre) :

- 1) **Les formations du catalogue** se répètent en règle générale d'année en année et sont parfois dispensées plusieurs fois par an (séminaires).
- 2) **Les formations sur mesure** répondent aux besoins particuliers d'une entité.
- 3) **Les formations "métier externe"** répondent à des besoins spécifiques et sont dispensées par des institutions ou des formateurs externes.

### 41 - Types de cours et nombre de participants pour la catégorie 1 (séminaires)

Type	Nb de cours	Nb de participants internes présents
Métier	27	552
Informatique	38	1'071
Compétences clés	41	1'168
Management	12	609
Santé	8	343
Evolution professionnelle	4	79
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>3'822</b>

Les formations du catalogue couvrent environ les deux tiers des besoins et touchent uniquement les membres du personnel de l'Etat (participants internes). Dans la mesure où une même personne peut participer à plusieurs formations par an, les 3'822 participants du tableau ci-dessus se ramènent aux 3'351 personnes internes qui ont fréquenté les séminaires du catalogue dans le tableau ci-dessous. La deuxième catégorie de formations (sur mesure) ne concerne elle aussi que les personnes internes. En revanche la troisième catégorie (métier externe) réunit employés de l'Etat et personnes extérieures.

### 42 - Jours de formation dispensés et personnes internes \* formées par catégorie

Catégorie	Nb de jours de formation dispensés	Nb de personnes internes
Catalogue en ligne	832.5	2'269
Formation sur mesure	136.5	823
Formation métier externe	2'984.5	720
<b>Total</b>	<b>3'953.5</b>	<b>3'812</b>
<b>Nombre de personnes internes* formées</b>		<b>3'351</b>

\* Personne interne : participant qui dispose d'un numéro de référence dans le SIRH et ayant suivi au moins 75% de la durée d'une ou plusieurs formations

Un type de formation en plein développement n'apparaît pas dans les tableaux de ce chapitre, celui de l'e-learning, qui permet au personnel d'effectuer un apprentissage de façon autonome sur son poste de travail informatique. Ces formations connaissent un grand succès et permettent de répondre étroitement à des besoins spécifiques de l'Etat ou de services particuliers.

## Chapitre 6 - Gestion des compétences

Les entretiens d'évaluation et de développement du personnel (EEDP) ont lieu au terme de la période d'essai de trois mois, puis de la première et de la deuxième année d'activité. Après la nomination qui intervient en principe après deux ans, les entretiens doivent avoir lieu tous les deux ans.

### 43 - Entretiens d'évaluation et de développement du personnel (EEDP) 2015 - 2016

Département / Entité	Taux de réalisation du 1.1.2015 au 31.12.2016 (en %)
Présidence	88.5
Finances	77.7
Instruction publique, culture et sport	62.6
Sécurité et économie	83.1
Aménagement, logement et énergie	78.0
Environnement, transports et agriculture	85.6
Emploi, affaires sociales et santé	84.4
Secrétariat général du Grand Conseil	69.2
<b>Total</b>	<b>79.0</b>

Le tableau ci-dessus porte uniquement sur les EEDP des personnes nommées et ne comporte pas le personnel enseignant du DIP. La progression constante enregistrée depuis 2013 marque un coup d'arrêt (- 1,5%).

## Chapitre 7 - Relations professionnelles

### 7.1 Relations avec les organisations représentatives du personnel

#### 44 - Séances en 2015 et 2016 avec les associations représentatives du personnel

Séances	2015	2016
Séances entre la délégation du Conseil d'Etat et l'ensemble des associations	8	9
Séances entre la délégation du Conseil d'Etat et les associations de cadres	7	1
Système Compétences Rémunération Evaluation (Score groupe technique)	13	17
Commission de santé et de sécurité au travail au sein de l'administration (COSST)	2	2
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>29</b>

La délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines, constituée du président du Conseil d'Etat et des chefs du DF et du DIP, rencontre régulièrement les délégués des organisations représentatives du personnel pour des séances plénières au cours desquelles sont abordées les questions générales. Des séances similaires sont organisées avec les associations représentant les cadres. Le pouvoir judiciaire, employeur au sens de la LPAC, rencontre pour sa part régulièrement le comité de l'association des employés et fonctionnaires du pouvoir judiciaire (AFEPJ).

Des réunions spécifiques ont lieu pour traiter du nouveau Système Compétences, Rémunération, Evaluation (SCORE) qui vise à revoir le système d'évaluation des fonctions remontant à 1974.



## 7.2 Groupe de confiance

Le groupe de confiance répond aux demandes du personnel concernant des situations de conflit relationnel qui pourraient constituer une atteinte à la personnalité, voire du harcèlement. Il intervient aussi auprès de plusieurs établissements publics autonomes. Toutefois, les données suivantes concernent seulement le Petit Etat. Elles couvrent la période allant du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2016.

Le nombre de dossiers traités par année a doublé depuis la création du GDC en 2009, se situant à 1,4% du total du personnel de l'Etat. On constate une surreprésentation féminine parmi les personnes requérantes: 66% de femmes et 34% d'hommes se sont adressés au GDC, le personnel de l'Etat étant constitué de 54.8% de femmes et 45.2% d'hommes.

La moyenne d'âge des personnes requérantes se situe à 48 ans, soit trois ans de plus que celle de l'ensemble du personnel. Les tranches d'âge les plus représentées sont celles de 40-49 ans (34 % des situations), suivie par les 50-59 ans (33 %). Les 30-39 ans représentent 21 %, les plus de 60 ans 8% et les moins de 30 ans 3%.

Avant de solliciter le groupe de confiance, 83% des personnes avaient entrepris des démarches, soit auprès du supérieur direct (68%) ou d'un autre échelon hiérarchique (38%), soit auprès des ressources humaines (44%), l'un n'excluant pas l'autre. Dans 20% des situations seulement, une démarche a été entreprise directement auprès de la personne considérée comme la source du problème.

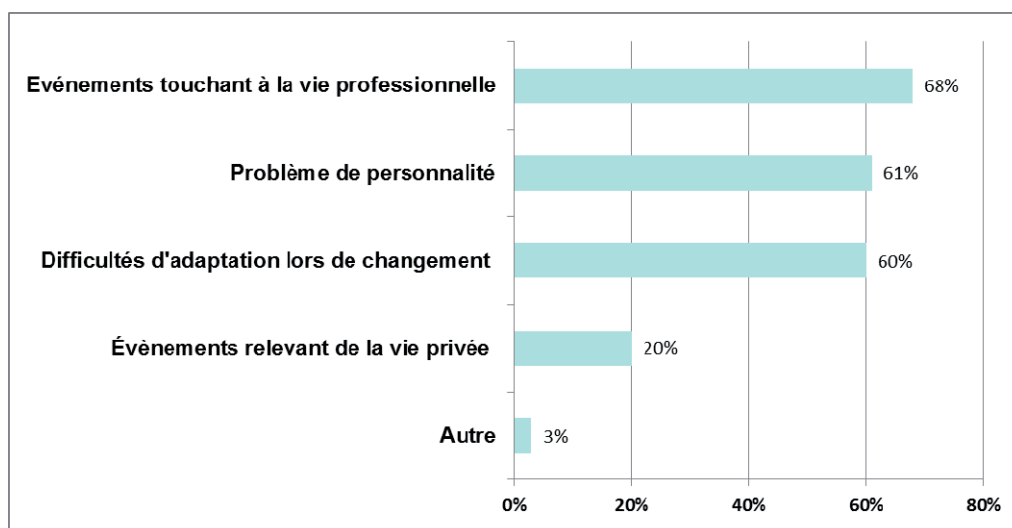
### 45 - Types de conflits soumis au groupe de confiance

	2013	2014	2015	2016
Interpersonnel	47%	44%	42%	43%
Asymétrique	23%	30%	28%	26%
Intergroupal	5%	6%	9%	2%
Conflits structurels	24%	17%	19%	26%
Autre	1%	3%	3%	2%

Quatre types de conflits sont distingués: l'interpersonnel oppose deux personnes, l'asymétrique oppose une personne à un groupe, l'intergroupal oppose deux groupes ou davantage et le structurel n'oppose pas clairement des personnes entre elles mais la personne requérante à son environnement de travail en général (malaise, désaccord avec l'institution, problème organisationnel ou structurel).

Les personnes mises en cause dans les conflits interpersonnels sont surtout les supérieurs hiérarchiques (74% des situations) suivis par les collègues (21%) et les subordonnés (5%). Pour ce qui concerne le genre des personnes mises en cause il s'agit d'une femme dans 53% des situations et d'un homme dans 47%.

#### 46 - Événements déclencheurs du conflit d'après le groupe de confiance



Les facteurs déclencheurs du conflit relèvent souvent de sources combinées et multiples.

Dans 68% des situations, il est fait mention de facteurs relatifs à la vie professionnelle (divergences sur les méthodes de travail, conflits de valeurs, déceptions professionnelles, etc.), dans 61% des cas le conflit est lié à des aspects relatifs à la personnalité des protagonistes en présence et dans 60% des cas il fait suite à une difficulté d'adaptation à un changement.

#### 47 - Prestations du groupe de confiance en 2013, 2014, 2015 et 2016

Activités	2013	2014	2015	2016
Nombre de nouvelles situations	247	212	231	242
Nombre des nouvelles situations initiées par les autorités d'engagement ou les RH	2	5	4	5
Nombre d'entretiens	471	365	465	391
Nombre de médiations effectuées	21	3	10	20
Nombre de propositions de mesures individuelles	84	105	131	144
Nombre de recommandations d'intervention collective	9	9	5	4
Nombre de demandes d'ouverture d'investigation	8	3	5	10
Nombre d'ouvertures d'investigation	4	1	3	6
Nombre d'investigations closes	2	3	1	4
Nombre de demandes d'investigations classées	2	2		1
Nombre d'auditions	47	26	17	70
Prestations diverses	1'672	1'534	1'890	2'004

Les différentes prestations du groupe de confiance évoluent de façon diverse. A noter toutefois de manière récurrente le petit nombre de demandes d'ouverture d'investigation, les situations pouvant le plus souvent être traitées en amont par les démarches informelles.



## **Annexes**

- Annexe 1 : Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein au 31 décembre 2016 par catégorie de personnel et par programme
- Annexe 2 : Effectifs 2016 détaillés par direction (personne physique)
- Annexe 3 : Taux d'absence pour maladie et accidents 2016 par direction
- Annexe 4 : Détail des primes, indemnités et débours 2016 versés au personnel fixe (en francs)
- Annexe 5 : Charges sociales 2016

**Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en ETP  
au 31 décembre 2016 par catégorie de personnel et par programme**

**Annexe 1**

Programme	Budget 2016				Comptes 2016			
	Magistrats	Fonctions Permanentes	Fonctions non Permanentes	Total	Magistrats	Fonctions Permanentes	Fonctions non Permanentes	Total
A01 Enseignement obligatoire et orientation		4'004.1	17.8	4'021.9		3'983.1	144.4	4'127.4
A02 Enseignement secondaire II et formation continue		2'537.0	27.0	2'564.0		2'608.7	68.0	2'676.8
A03 Suivi éducatif et soutien aux familles		561.7	11.5	573.2		556.1	39.5	595.6
A04 Hautes écoles		0.0	0.0	0.0		2.7	0.0	2.7
A05 Enseignement spécialisé.		463.2	2.6	465.8		466.9	14.2	481.1
A06 Programme transversal à la politique A		106.8	0.0	106.8		102.9	2.4	105.3
<b>A Formation</b>	<b>0.0</b>	<b>7'672.7</b>	<b>58.9</b>	<b>7'731.6</b>	<b>0.0</b>	<b>7'720.4</b>	<b>268.5</b>	<b>7'988.9</b>
B01 Réinsertion des demandeurs d'emplois		266.5	24.0	290.5		252.2	18.8	271.0
<b>B Emploi</b>	<b>0.0</b>	<b>266.5</b>	<b>24.0</b>	<b>290.5</b>	<b>0.0</b>	<b>252.2</b>	<b>18.8</b>	<b>271.0</b>
C01 Accès à l'assurance-maladie		27.4	3.3	30.7		27.8	1.9	29.7
C02 Soutien à la famille		46.2	1.6	47.8		31.5	1.1	32.6
C03 Mise en oeuvre et conduite des mesures d'action sociale		7.0	0.8	7.8		6.1	0.4	6.5
C04 Protection des personnes adultes sous curatelle		79.6	9.5	89.1		77.6	12.5	90.1
C05 Actions en matière d'asile et de migration		0.7	0.1	0.8		0.5	0.0	0.6
<b>C Action sociale</b>	<b>0.0</b>	<b>161.0</b>	<b>15.2</b>	<b>176.2</b>	<b>0.0</b>	<b>143.6</b>	<b>15.9</b>	<b>159.5</b>
D01 Mise en oeuvre et conduite des actions en faveur des personnes âgées		5.9	0.6	6.5		4.5	0.3	4.8
D02 Soutien financier individuel aux personnes âgées		58.1	0.9	59.0		65.9	0.6	66.4
<b>D Personnes âgées</b>	<b>0.0</b>	<b>64.0</b>	<b>1.5</b>	<b>65.5</b>	<b>0.0</b>	<b>70.3</b>	<b>0.9</b>	<b>71.2</b>
E01 Mise en oeuvre et conduite des actions en faveur des personnes handicapées		6.5	0.7	7.1		4.9	0.3	5.2
E02 Soutien financier individuel aux personnes handicapées		41.7	0.6	42.3		42.2	0.4	42.6
<b>E Handicap</b>	<b>0.0</b>	<b>48.1</b>	<b>1.3</b>	<b>49.4</b>	<b>0.0</b>	<b>47.1</b>	<b>0.7</b>	<b>47.8</b>
F01 Protection de l'environnement		73.2	13.7	86.9		71.1	9.7	80.8
F03 Gestion des eaux		72.8	2.0	74.8		68.8	2.5	71.3
F04 Nature et paysage		76.2	2.8	79.0		70.4	2.5	72.9
F05 Politique agricole		23.7	0.0	23.7		23.9	1.5	25.4
<b>F Environnement</b>	<b>0.0</b>	<b>245.9</b>	<b>18.5</b>	<b>264.4</b>	<b>0.0</b>	<b>234.3</b>	<b>16.2</b>	<b>250.4</b>
G01 Logement et planification foncière		78.6	2.4	81.0		76.1	1.0	77.1
G02 Aménagement du territoire		89.6	6.0	95.6		84.7	3.8	88.5
G03 Conformité des constructions et des chantiers		82.8	2.0	84.8		78.6	0.0	78.6
G04 Géodonnées de référence et garantie des droits réels		56.4	4.0	60.4		55.1	2.0	57.1
G05 Protection du patrimoine bâti		32.4	1.6	33.9		30.8	1.0	31.8
<b>G Aménagement et logement</b>	<b>0.0</b>	<b>339.7</b>	<b>16.0</b>	<b>355.7</b>	<b>0.0</b>	<b>325.2</b>	<b>7.8</b>	<b>333.0</b>

H01 Population, droit de cité et migration	209.5	19.4	228.9	202.2	24.2	226.4
H02 Sécurité publique	2'003.4	2.2	2'005.6	1'942.7	21.8	1'964.5
H05 Admission à la circulation routière et à la navigation	122.4	2.5	124.9	116.1	2.7	118.8
H06 Exécution des poursuites et faillites	249.8	7.5	257.3	229.4	26.9	256.3
H07 Privation de liberté et mesures d'encadrement	804.8	8.6	813.4	830.9	3.8	834.7
H09 Sécurité civile et armée	81.8	2.8	84.6	76.6	1.1	77.6
<b>H Sécurité et population</b>	<b>0.0</b>	<b>3'471.6</b>	<b>3'514.6</b>	<b>0.0</b>	<b>3'397.9</b>	<b>80.4</b>
I01 Pouvoir judiciaire	143.0	576.4	742.4	143.0	558.8	41.5
<b>I Justice</b>	<b>143.0</b>	<b>576.4</b>	<b>742.4</b>	<b>143.0</b>	<b>558.8</b>	<b>41.5</b>
J01 Transports et mobilité	77.6	11.6	89.2	74.0	12.4	86.4
J02 Infrastructures routières et de transports publics	152.5	12.8	165.3	148.9	11.7	160.6
<b>J Mobilité</b>	<b>0.0</b>	<b>230.1</b>	<b>24.4</b>	<b>0.0</b>	<b>222.9</b>	<b>24.1</b>
K01 Réseau de soins	11.6	0.1	11.7	12.3	1.3	13.6
K02 Régulation sanitaire	20.7	0.1	20.9	19.2	1.0	20.2
K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention	85.3	0.1	85.4	83.9	0.0	83.9
<b>K Santé</b>	<b>0.0</b>	<b>117.6</b>	<b>0.3</b>	<b>0.0</b>	<b>115.3</b>	<b>2.3</b>
L01 Développement et soutien à l'économie	13.6	0.5	14.1	11.9	0.0	11.9
L03 Régulation du commerce	48.6	2.3	50.9	47.2	3.0	50.2
L04 Surveillance du marché du travail	67.1	1.5	68.6	66.0	0.5	66.5
<b>L Economie</b>	<b>0.0</b>	<b>129.3</b>	<b>4.2</b>	<b>0.0</b>	<b>125.1</b>	<b>3.5</b>
M04 Production et perception des impôts	510.4	4.5	514.9	490.4	1.6	492.0
<b>M Finance et impôts</b>	<b>0.0</b>	<b>510.4</b>	<b>4.5</b>	<b>0.0</b>	<b>490.4</b>	<b>1.6</b>
N01 Culture	15.8	1.5	17.3	15.9	3.1	19.0
N02 Sport et loisirs	6.4	2.0	8.4	6.3	1.4	7.7
<b>N Culture, sport et loisirs</b>	<b>0.0</b>	<b>22.2</b>	<b>3.5</b>	<b>0.0</b>	<b>22.2</b>	<b>4.5</b>
O01 Grand Conseil	24.3	0.0	24.3	22.8	0.0	22.8
O03 Conseil d'Etat	8.0	0.0	45.5	8.0	1.0	46.5
O04 Surveillance de l'Etat	3.0	15.0	48.7	3.0	15.7	46.0
O06 Exercices des droits politiques	13.8	0.0	13.8	12.8	1.0	13.8
O07 Affaires extérieures	20.2	2.5	22.7	19.7	2.1	21.8
O09 Intérieur	58.9	2.2	61.1	56.8	1.7	58.5
<b>O Autorités et gouvernance</b>	<b>11.0</b>	<b>185.4</b>	<b>19.7</b>	<b>11.0</b>	<b>176.9</b>	<b>21.5</b>
P01 Etats-majors départementaux	123.6	14.4	137.9	113.2	7.5	120.6
P02 Gestion transversale et départementale des ressources humaines	129.2	9.9	139.0	128.4	8.1	136.5
P03 Gestion financière transversale et départementale et achats	166.3	7.8	174.0	150.9	4.6	155.5
P04 Gestion du patrimoine de l'Etat (bâtiments et biens associés)	299.1	9.2	308.3	270.9	12.9	283.8
P05 Systèmes d'information et de communication	537.6	19.2	556.8	516.5	12.6	529.2
<b>P Etats-majors et prestations de moyens</b>	<b>0.0</b>	<b>1'255.7</b>	<b>60.4</b>	<b>0.0</b>	<b>1'179.9</b>	<b>45.6</b>
Q01 Energie	28.0	5.3	33.3	27.1	2.5	29.6
<b>Q Energie</b>	<b>0.0</b>	<b>28.0</b>	<b>5.3</b>	<b>0.0</b>	<b>27.1</b>	<b>2.5</b>
<b>T Total Prestations</b>	<b>154.0</b>	<b>15'324.6</b>	<b>323.6</b>	<b>154.0</b>	<b>15'109.7</b>	<b>556.3</b>

Persomel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

<sup>1</sup> Le budget 2016 correspond au budget 2015 avec les dépassements de crédits votés par le Parlement.

## Effectifs 2016 détaillés par direction (personne physique)

## Annexe 2

Département	Direction ou entité	Homme	% Homme	Femme	% Femme	Total	% Département
PRE	Secrétariat général et chancellerie d'Etat	25	41.0	36	59.0	61	32.28
	Présidence et services et organismes rattachés	8	22.9	27	77.1	35	18.52
	Direction générale de l'intérieur	27	39.7	41	60.3	68	35.98
	Direction générale de l'extérieur	7	28.0	18	72.0	25	13.23
<b>Total</b>		<b>67</b>	<b>35.4</b>	<b>122</b>	<b>64.6</b>	<b>189</b>	<b>100.00</b>
DF	Secrétariat général du DF	31	50.0	31	50.0	62	4.80
	Direction générale des finances de l'Etat	44	39.6	67	60.4	111	8.60
	Administration fiscale cantonale	260	49.1	270	50.9	530	41.05
	Office des bâtiments	162	71.1	66	28.9	228	17.66
	Office des poursuites	72	34.6	136	65.4	208	16.11
	Office des faillites	26	50.0	26	50.0	52	4.03
	Office du personnel de l'Etat	26	32.9	53	67.1	79	6.12
	Organismes rattachés ou en relation avec le DF	14	66.7	7	33.3	21	1.63
<b>Total</b>		<b>635</b>	<b>49.2</b>	<b>656</b>	<b>50.8</b>	<b>1'291</b>	<b>100.00</b>
DIP	Secrétariat général du DIP	26	31.0	58	69.0	84	0.89
	Services partagés (SEM, SRED, "Le Point")	64	58.7	45	41.3	109	1.16
	Service rattachés (culture et sport)	8	28.6	20	71.4	28	0.30
	Direction générale de l'enseignement obligatoire	1'261	26.7	3'469	73.3	4'730	50.24
	Direction générale de l'enseignement secondaire II	1'435	47.6	1'580	52.4	3'015	32.02
	Direction générale de l'office médico-pédagogique	181	24.4	561	75.6	742	7.88
	Direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse	87	17.5	411	82.5	498	5.29
	DG de l'office pour l'orientation et la formation prof. et continue	58	28.2	148	71.8	206	2.19
Personnel détaché	3	100.0	0	0.0	3	0.03	
<b>Total</b>		<b>3'123</b>	<b>33.2</b>	<b>6'292</b>	<b>66.8</b>	<b>9'415</b>	<b>100.00</b>
DSE	Secrétariat général du DSE	34	43.6	44	56.4	78	2.05
	Office cantonal de l'inspection et des relations du travail	50	39.4	77	60.6	127	3.33
	Office cantonal de la population et des migrations	90	39.5	138	60.5	228	5.98
	Office cantonal de la détention	599	76.6	183	23.4	782	20.51
	Corps de police	1'608	78.2	447	21.8	2'055	53.89
	Direction générale des systèmes d'information	386	83.9	74	16.1	460	12.06
Office cantonal protection population et affaires militaires	61	73.5	22	26.5	83	2.18	
<b>Total</b>		<b>2'828</b>	<b>74.2</b>	<b>985</b>	<b>25.8</b>	<b>3'813</b>	<b>100.00</b>
DALE	Secrétariat général du DALE	24	44.4	30	55.6	54	12.22
	Office cantonal du logement et de la planification foncière	38	45.2	46	54.8	84	19.00
	Office du patrimoine et des sites	14	35.9	25	64.1	39	8.82
	Office des autorisations de construire	52	60.5	34	39.5	86	19.46
	Office cantonal de l'énergie	17	58.6	12	41.4	29	6.56
	Office du registre foncier et de la mensuration officielle	32	54.2	27	45.8	59	13.35
Office de l'urbanisme	49	53.8	42	46.2	91	20.59	
<b>Total</b>		<b>226</b>	<b>51.1</b>	<b>216</b>	<b>48.9</b>	<b>442</b>	<b>100.00</b>
DETA	Secrétariat général du DETA	27	41.5	38	58.5	65	9.59
	Direction générale de l'environnement	43	55.8	34	44.2	77	11.36
	Direction générale de l'agriculture et de la nature	62	66.7	31	33.3	93	13.72
	Direction générale du génie civil	131	86.8	20	13.2	151	22.27
	Direction générale des véhicules	83	65.9	43	34.1	126	18.58
	Direction générale des transports	52	64.2	29	35.8	81	11.95
	Direction générale de l'eau	56	65.9	29	34.1	85	12.54
<b>Total</b>		<b>454</b>	<b>67.0</b>	<b>224</b>	<b>33.0</b>	<b>678</b>	<b>100.00</b>
DEAS	Secrétariat général du DEAS	14	32.6	29	67.4	43	5.69
	Office cantonal de l'emploi	108	38.4	173	61.6	281	37.17
	Direction générale de l'action sociale	122	40.9	176	59.1	298	39.42
	Direction générale de la santé	49	36.6	85	63.4	134	17.72
<b>Total</b>		<b>293</b>	<b>38.8</b>	<b>463</b>	<b>61.2</b>	<b>756</b>	<b>100.00</b>
GC	Secrétariat général du Grand Conseil	12	44.4	15	55.6	27	
<b>Total</b>		<b>12</b>	<b>44.4</b>	<b>15</b>	<b>55.6</b>	<b>27</b>	
PJ	Pouvoir judiciaire	226	29.1	550	70.9	776	
<b>Total</b>		<b>226</b>	<b>29.1</b>	<b>550</b>	<b>70.9</b>	<b>776</b>	
		<b>7'864</b>	<b>45.2</b>	<b>9'523</b>	<b>54.8</b>	<b>17'387</b>	

## Taux d'absence pour maladie et accidents 2016 par direction Annexe 3

	<b>Libellé Direction</b>	<b>Taux d'absence en %</b>
PRE	Secrétariat général et chancellerie d'Etat	3.9
	Présidence et services et organismes rattachés	1.2
	Direction générale de l'intérieur	3.1
	Direction générale de l'extérieur	2.8
	<b>Total PRE</b>	<b>3.0</b>
DF	Secrétariat général du DF	9.2
	Direction générale des finances de l'Etat	3.5
	Administration fiscale cantonale	6.6
	Office des bâtiments	5.7
	Office des poursuites	9.5
	Office des faillites	6.5
	Office du personnel de l'Etat	4.6
	Organismes rattachés ou en relation avec le DF	2.7
	<b>Total DF</b>	<b>6.6</b>
DIP	Secrétariat général du DIP	4.8
	Direction générale de l'enseignement obligatoire	4.5
	Direction générale de l'enseignement secondaire II	3.3
	Direction générale de l'office médico-pédagogique	4.8
	Direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse	7.3
	DG de l'office pour l'orientation et de formation professionnelle et continue	4.6
	<b>Total DIP</b>	<b>4.2</b>
DSE	Secrétariat général du DSE	2.8
	Office cantonal de la population et des migrations	6.7
	Office cantonal de l'inspection et des relations du travail	7.8
	Office cantonal de la détention	7.4
	Corps de police	5.6
	Direction générale des systèmes d'information	3.8
	Office cantonal protection population et affaires militaires	5.7
	<b>Total DSE</b>	<b>5.8</b>
DALE	Secrétariat général du DALE	4.9
	Office cantonal du logement et de la planification foncière	3.9
	Office du patrimoine et des sites	2.6
	Office des autorisations de construire	7.1
	Office cantonal de l'énergie	4.1
	Office du registre foncier et de la mensuration officielle	5.1
	Office de l'urbanisme	2.7
	<b>Total DALE</b>	<b>4.5</b>
DETA	Secrétariat général du DETA	3.0
	Direction générale de l'environnement	7.6
	Direction générale de l'agriculture et de la nature	5.7
	Direction générale du génie civil	7.7
	Direction générale des véhicules	4.8
	Direction générale des transports	5.6
	Direction générale de l'eau	6.1
	<b>Total DETA</b>	<b>6.0</b>
DEAS	Secrétariat général du DEAS	6.6
	Office cantonal de l'emploi	8.0
	Direction générale de l'action sociale	6.8
	Direction générale de la santé	3.8
	<b>Total DEAS</b>	<b>6.7</b>
SGGC	<b>Secrétariat général du Grand Conseil</b>	<b>5.0</b>
PJ	<b>Pouvoir judiciaire</b>	<b>6.4</b>
	<b>Total Global</b>	<b>5.0</b>



## Annexe 4

### Détail des primes, indemnités et débours au personnel fixe (en francs)

Libellé	PRE	DF	DIP	DSE	DALE	DETA	DEAS	PJ	GC	Total
<b>Total</b>	165'792	433'929	1'744'092	4'537'966	259'178	303'627	184'850	287'415	39'635	7'956'485
Heures supplémentaires Police	-	-	-	3'341'782	-	-	-	-	-	3'341'782
Compensation heures supplémentaires 2 et 3%	164'736	410'084	791'657	840'206	244'843	199'185	183'221	109'625	20'268	2'963'824
Heures supplémentaires	1'057	23'846	31'1218	355'978	14'335	104'442	1'630	17'7790	19'367	1'009'661
Bureau horaire	-	-	629'865	-	-	-	-	-	-	629'865
Heures complémentaires	-	-	11'352	-	-	-	-	-	-	11'352
<b>Total</b>	5'945	141'771	116'149	39'709'019	-	455'070	8'693	-	-	40'436'647
Indemnité risques inhérents à la fonction	-	-	-	22'802'265	-	-	-	-	-	22'802'265
Indemnité assurance maladie	-	-	-	10'250'419	-	-	-	-	-	10'250'419
Indemnité nuit, week-end et jours fériés	5'945	141'771	116'149	5'665'253	-	233'222	8'693	-	-	6'171'033
Indemnité contextuelle surpopulation	-	-	-	934'406	-	-	-	-	-	934'406
Inconvénients service	-	-	-	54'152	-	79'400	-	-	-	133'552
Indemnité pour travail spécial pénible	-	-	-	-	-	122'221	-	-	-	122'221
Indemnité port d'armes	-	-	-	2'525	-	20'227	-	-	-	22'752
<b>Libellé</b>	<b>PRE</b>	<b>DF</b>	<b>DIP</b>	<b>DSE</b>	<b>DALE</b>	<b>DETA</b>	<b>DEAS</b>	<b>PJ</b>	<b>GC</b>	<b>Total</b>
<b>Total</b>	11'019	177'441	13'294'435	431'466	47'139	219'494	214'990	250'530	-	14'646'513
Indemnité maître de classe	-	-	8'394'658	-	-	-	-	-	-	8'394'658
Indemnité décanat	-	-	1'889'740	-	-	-	-	-	-	1'889'740
Indemnité remplacement dans une fonction supérieure	-	85'950	262'027	196'756	42'401	137'909	108'540	24'326	-	857'909
Indemnité adjoint de direction	-	-	671'650	-	-	-	-	-	-	671'650
Indemnité responsable d'institution	-	-	530'245	-	-	-	-	-	-	530'245
Indemnité pour connaissance linguistiques	3'446	41'611	40'412	177'513	673	44'341	75'398	47'465	-	430'859
Indemnité maître de méthodologie	-	-	382'827	-	-	-	-	-	-	382'827
Indemnité chef de laboratoire	-	-	320'359	-	-	-	-	-	-	320'359
Mission spécifique	-	-	286'787	-	-	-	-	-	-	286'787
Indemnité Super-U	7'573	49'880	-	57'197	4'065	16'486	31'051	23'506	-	189'759
Indemnité présidence / vice présidence	-	-	-	-	-	-	-	155'232	-	155'232
Indemnité chargé de mission	-	-	144'215	-	-	-	-	-	-	144'215
Indemnité formation IFFP	-	-	135'818	-	-	-	-	-	-	135'818
Indemnité de classe atelier	-	-	115'733	-	-	-	-	-	-	115'733
Indemnité chef de fabrication	-	-	61'575	-	-	-	-	-	-	61'575
Indemnité chef de culture	-	-	35'988	-	-	-	-	-	-	35'988
Indemnité de coordination	-	-	22'400	-	-	-	-	-	-	22'400
Indemnité chauffeur polyvalent	-	-	-	-	-	13'000	-	-	-	13'000
Indemnité service accident expertise	-	-	-	-	-	7'759	-	-	-	7'759
<b>Libellé</b>	<b>PRE</b>	<b>DF</b>	<b>DIP</b>	<b>DSE</b>	<b>DALE</b>	<b>DETA</b>	<b>DEAS</b>	<b>PJ</b>	<b>GC</b>	<b>Total</b>
<b>Total</b>	19'750	252'121	1'274'304	788'153	54'567	88'366	66'839	63'421	23'442	2'630'963
Prime de départ	-	72'851	531'554	431'403	24'817	281'116	27'089	14'671	17'442	1'147'943
Prime 25 et 30 ans de service	16'000	66'000	584'000	282'000	22'000	54'000	28'000	24'000	6'000	1'082'000
Prime naissance	3'750	14'500	158'750	74'750	7'750	6'250	11'750	14'750	-	292'250
Indemnité extraordinaire et unique	-	98'770	-	-	-	-	-	10'000	-	108'770
<b>Total</b>	45'560	183'731	552'198	5'075'493	54'500	519'468	64'120	85'407	8'391	6'588'869
Débours / collations / paniers / repas / vêtements	-	9'600	225'068	4'634'963	-	273'627	250	226	2'600	5'146'334
Indemnité téléphone portable	25'850	136'200	227'500	347'150	40'650	158'056	411'200	35'500	2'400	1'014'506
Abonnement TPG	4'960	29'680	882'800	207'200	10'860	8'700	19'920	15'680	640	1'994'200
Déplacements	-	-	5'869	1'020	240	76'334	-	-	-	83'463
Frais représentation	14'750	8'251	5'501	2'750	2'750	2'750	2'750	34'001	2'750	76'255
Indemnité pour chien Police	-	-	-	68'880	-	-	-	-	-	68'880
<b>Total</b>	248'067	1'188'993	16'981'177	50'542'098	415'385	1'586'024	539'492	686'772	71'468	72'259'477

Ce tableau reprend les primes et indemnités payées en 2016 au personnel en poste fixe

## Charges sociales 2016

Genre de déductions	Part employé	Part employeur
AVS - AI - APG	5.125%	5.125%
AVS - frais administratifs		0.142%
Chômage	1.10%	1.10%
Chômage solidarité	0.50%	0.50%
Allocations familiales		2.45%
Assurance maternité	0.041%	0.041%
Caisses de pension	Selon statuts	Selon statuts
Participation perte de gain maladie	0.10%	
Assurance accident non professionnel (LAA)	0.90% (jusqu'au 30.06) 1.04% (à partir du 1.07)	
Assurance accident professionnel (LAA)		0.220%
Fonds de formation professionnelle		CHF 29.- (annuel)
Fonds d'entraide (selon statut de personnel)	CHF 15.- (annuel) CHF 30.- (annuel) CHF 6.- (annuel)	



## Liste des tableaux et graphiques

page

1	Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2015 et 2016 par catégorie du personnel	6
2	Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2015 et 2016 par statut de personnel	6
3	Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2016 par catégorie de personnel et par département ou entité	7
4	Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2016 par catégorie de personnel et par politique publique	7
5	Etablissements autonomes - Consommation des postes des fonctions permanentes prévus au budget en ETP au 31 décembre 2016 par politique publique	8
6	Etat et établissements autonomes (Grand Etat) - Consommation des postes prévus au budget en ETP au 31 décembre 2016 par politique publique	8
7	Grand Etat - Consommation des postes prévus au budget au 31 décembre 2016 par politique publique, en pourcent	9
8	Evolution des effectifs entre 2012 et 2016 (au 31 décembre), par statut de personnel (personne physique)	9
9	Effectifs au 31 décembre 2016 par statut de personnel (personne physique) et par sexe	10
10	Effectifs au 31 décembre 2016 par département (personne physique) et par sexe	10
11	Structure des effectifs 2016 par sexe, statut de personnel et par département ou entité	11
12	Structure des effectifs 2016 par statut de personnel	11
13	Pyramide des âges 2016	12
14	Pyramide des âges des magistrats	12
15	Pyramide des âges du personnel administratif et technique	12
16	Pyramide des âges des enseignants	13
17	Pyramide des âges du personnel police - prison	13
18	Répartition des effectifs 2016 par tranches d'années d'ancienneté	13
19	Répartition des effectifs 2016 par nationalité et lieu de résidence	14
20	Répartition des effectifs 2016 par nationalité et lieu de résidence, en % du total	14
21	Types de permis de travail en 2016	14
22	Taux de rotation du personnel 2007 - 2016 en ETP	15
23	Taux de rotation du personnel 2016 en ETP par département	15
24	Entrées 2015 et 2016 en personnes	16
25	Sorties 2015 et 2016 en personnes	16
26	Effectifs 2016 des cadres supérieurs (classe 23 et plus) par sexe et département ou entité	17
27	Ecart de rémunération entre hommes et femmes 2011 - 2016	17
28	Taux d'absence 2016 pour maladie et accidents par département ou entité	18
29	Statistique des accidents 2015 et 2016	18
30	Taux d'absence 2016 par nature de l'absence, par département ou entité	18

31	Echelle des traitements 2016 (13e salaire compris)	19
32	Minimum et maximum pour chaque classe de traitement et salaire moyen de référence, à taux d'activité de 100%, des collaborateurs par classe (sans indemnités ni débours)	19
33	Effectifs 2016 par classe de fonction	19
34	Répartition des effectifs 2016 selon la classe de fonction et le sexe	20
35	Effectifs 2016 par annuité	20
36	Salaire brut annuel 2016, y compris indemnités et primes	21
37	Primes, indemnités et débours 2016	21
38	Indice de Gini 2007 - 2016	22
39	Répartition des effectifs 2016 par taux d'activité, statut de personnel et par sexe	22
40	Personnel en formation 2015 et 2016 (personne physique)	23
41	Types de cours et nombre de participants pour la catégorie 1 (séminaires)	24
42	Jours de formation dispensés et personnes internes formées par catégorie	24
43	Entretiens d'évaluation et de développement du personnel (EEDP) 2015 - 2016	25
44	Séances en 2014 et 2015 avec les associations représentatives du personnel	25
45	Types de conflits soumis au groupe de confiance	26
46	Événements déclencheurs du conflit d'après le groupe de confiance	27
47	Prestations du groupe de confiance en 2013, 2014, 2015 et 2016	27

## Liste des abréviations

AIG	Aéroport international de Genève
CdC	Cour des comptes
CPEG	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève
DALE	Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie
DEAS	Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé
DETA	Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture
DF	Département des finances
DIP	Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
DSE	Département de la sécurité et de l'économie
EEDP	Entretien d'évaluation et de développement personnel
EMS	Etablissements médico-sociaux
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ETP	Equivalent temps plein (emploi)
FIDP	Fondations immobilières de droit public
FIPOI	Fondation des immeubles pour les organisations internationales
FPLC	Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif
FTI	Fondation pour les terrains industriels de Genève
HES	Hautes écoles spécialisées
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IMAD	Institution genevoise de maintien à domicile
LPAC	Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux
OPE	Office du personnel de l'Etat
PJ	Pouvoir judiciaire
PLEND	Plan d'encouragement aux départs
PRE	Département présidentiel
SCORE	Système COmpétences, Rémunération et Evaluation
SG-GC	Secrétariat général du Grand Conseil
SIG	Services industriels de Genève
SIRH	Système d'information des ressources humaines
TPG	Transports publics genevois

